



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8262
24 novembre 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 24 NOVEMBRE 1967, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE CHYPRE

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir convoquer immédiatement une réunion de toute urgence du Conseil de sécurité, en raison de la menace manifeste d'une invasion imminente du territoire de la République de Chypre par les forces turques.

Le Conseil de sécurité aura à examiner la question et à prendre immédiatement les mesures voulues, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte, pour empêcher cette invasion imminente et pour protéger et sauvegarder l'intégrité territoriale de la République de Chypre.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de Chypre
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,
(Signé) Zenon ROSSIDES